

CGP Entrepreneurs en partenariat avec Oradéa Vie lance le contrat Valuance

Une offre d'assurance-vie innovante qui valorise le rôle du conseiller.

Valuance est un contrat d'assurance vie multisupport complet qui intègre un mécanisme spécifique de tarification. L'assuré peut décider qu'une part de la rémunération de son Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP) dépende de la performance de l'allocation financière proposée. L'expertise et le suivi sont ainsi valorisés.

Avec la « **Gestion Experte** » du contrat Valuance, le CGP dispose du support Sécurité en euros et de plus de 300 supports en unités de compte (OPC, ETF...présentant un risque de perte en capital) pour construire une **allocation personnalisée client par client** selon leurs objectifs d'investissement.

Le mécanisme de tarification de cette gestion est le suivant :

- des frais de gestion compétitifs de 0,80% maximum par an pour le support Sécurité en euros et les supports en unités de compte et 1,193 % maximum par an pour les supports SCPI,
- auxquels peut s'ajouter une rémunération du CGP de 10% de la performance annuelle de la poche investie en unités de compte si celle-ci est positive¹ d'une année sur l'autre.

Si cette poche génère une performance annuelle négative, le CGP ne perçoit pas de rémunération complémentaire.

Cette performance annuelle est calculée client par client, quelles que soient les allocations financières choisies et tient compte des arbitrages entre supports réalisés en cours d'année.

A tout moment, l'assuré peut opter pour la « Gestion Libre » n'intégrant pas ce mécanisme de commission de performance.

Ce nouveau contrat et son mécanisme de tarification innovant mettent en avant le **rôle d'accompagnement** du CGP au bénéfice des assurés.

« L'originalité du contrat Valuance, née des échanges entre Oradéa Vie et les CGP du Groupement, est de rechercher à travers une allocation d'actifs rigoureusement suivie par le CGP, à améliorer le service rendu à la clientèle. Ce positionnement, s'inscrit pleinement dans notre volonté d'accompagner les CGP à transformer leur cabinet en véritable société de services patrimoniaux. », précise **Bruno Dell'Oste, Directeur Général de CGP Entrepreneurs.**

« Le contrat Valuance, fruit de notre partenariat avec CGP Entrepreneurs, constitue une innovation par la valorisation du conseil apporté aux épargnants. Il nous semblait tout à fait pertinent que l'expertise et le suivi apportés par le conseiller soient en partie rémunérés en fonction de la performance générée par le contrat. La force de cette innovation produit est renforcée par la simplicité de son mécanisme et sa transparence pour l'épargnant. », explique **Thibaut Peigney, Directeur général délégué d'Oradéa Vie.**

A noter que le produit sera distribué par les cabinets partenaires de CGP Entrepreneurs et par les cabinets adhérents d'Infinitis.

¹ Hors SCPI et supports structurés qui peuvent bien entendu être choisis en « Gestion Experte » mais qui ne rentreront pas dans le calcul de performance.

VALUANCE – CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Contrat d'assurance individuelle sur la vie.

2 modes de gestion : Gestion Experte et Gestion Libre

Univers d'investissement : 1 support sécurité en euros et plus de 300 supports en unités de compte (OPC, ETF...) présentant un risque de perte en capital

Versement initial : 10 000€

Frais sur versement : 4% maximum

Frais d'arbitrages : 0,50% des sommes arbitrées dans la limite de 75€ par opération

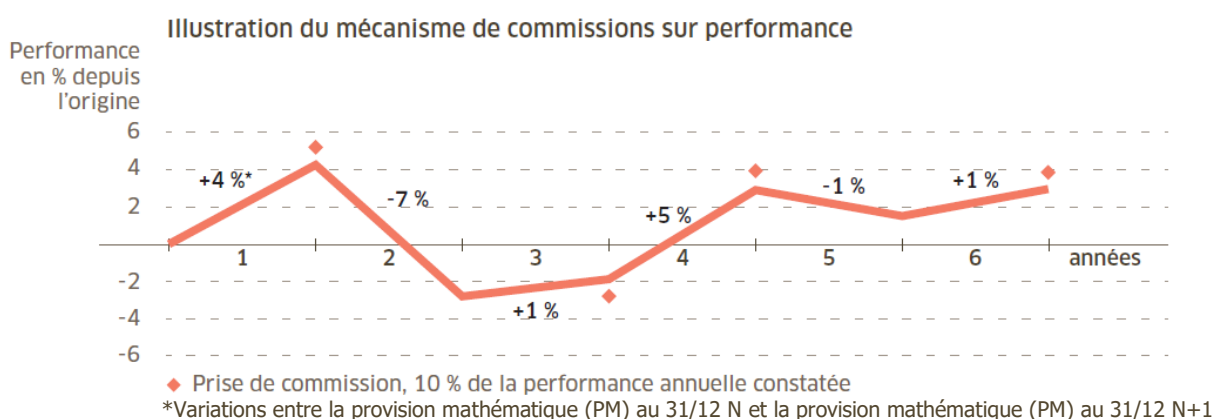
Frais de gestion : **Gestion Experte** : Support Sécurité en euros 0,80 % maximum / an
Supports en unités de compte 0,80 % maximum / an
SCPI 1,193 % maximum / an

À ces frais s'ajoutent, uniquement en cas de performance annuelle positive, des frais de 10 % de la performance constatée².

Gestion Libre : Support Sécurité en euros 0,80 % maximum / an
Supports en unités de compte 1 % maximum / an
SCPI 1,193 % maximum / an

Focus sur la Gestion Experte

Dans le cadre de cette gestion, la performance est constatée annuellement².



Ainsi par exemple : en année 1, la performance constatée est de +4%, les frais prélevés au client sont donc de 0,80% +10% des 4%.

² La performance est constatée chaque année au 31/12. La commission de performance appliquée sur cette performance est prélevée en montant. Le calcul de la performance peut s'appliquer sur la quasi-totalité des 300 supports dits en « unités de compte » du contrat (hors support Sécurité en euros, supports structurés et supports immobiliers SCPI, OPC et SCI). Chaque année, ce calcul sera effectué sur les supports en unités de compte faisant partie de l'allocation en vigueur sur le contrat au 31/12. Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

A propos de CGP Entrepreneurs : CGP Entrepreneurs, filiale du Groupe UFF dédiée aux CGPI, est un groupement spécialisé dans les services de gestion de patrimoine. Il accompagne les cabinets à la recherche de nouveaux leviers de croissance mais aussi les salariés désireux de se mettre à leur compte. CGP Entrepreneurs met à disposition des cabinets partenaires les services, les outils et les prestations nécessaires au développement de leur activité. En octobre 2016, CGP Entrepreneurs a acquis 100% des actions de la SAS Infintis, également spécialisée dans les services en gestion de patrimoine.

A propos d'Oradéa Vie : Oradéa Vie, filiale de SOGECAP, est la compagnie d'assurance vie du groupe Société Générale exclusivement dédiée aux partenariats en France (Plateformes et conseillers en gestion de patrimoine, courtiers, prescripteurs en crédit, banques privées...). Elle accompagne ses partenaires dans la co-construction de solutions innovantes et labellisées répondant à leurs business models et aux attentes spécifiques de leurs clients.

Contacts presse :

Agence Fargo / CGP Entrepreneurs

Amélie Vérone averone@agencefargo.com 01 44 82 54 54 / Sylvie Claudel sylvie.claudel@cgpe.com 01 43 12 75 67
SOGECAP

Valérie Loizillon valerie.loizillon@socgen.com 01 57 61 82 77

Cette publication est diffusée à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition d'investissement, ni une autre forme de conseil aux investisseurs.